

# L'HORIZON AFRICAIN

Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs

Vers la revalorisation du site historique du Royaume de Loango, dans le Kouilou

 (P. 10)

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°193 du Jeudi 23 Mars 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

**Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Cemac à Yaoundé (Cameroun)**

## La réflexion continue sur la réforme de la monnaie commune, le franc Cfa

ces réformes concernent aussi bien le changement de nom de la monnaie que le retrait progressif des représentants français au sein des organes de décision et de contrôle de la B.e.a.c,

 (P. 3)



Fédération de Russie

## Le Président Vladimir Poutine sous mandat d'arrêt international émis par la C.p.i

Une affaire de «crime de guerre de déportation illégale d'enfants des territoires occupés d'Ukraine vers la Russie

 (P. 2)

Pa.pe (Parti du peuple)

Relance des activités du parti et ouverture d'une campagne d'adhésion

 (P. 4)

Deuxième anniversaire de la mort de Guy-Brice Parfait Kolélas

Son parti, l'U.d.h-Yuki, invité à s'attacher aux valeurs républicaines qu'il incarnait

 (P. 8)



**CANAL+**

Y'A PIMENT DANS TELE

TOUJOURS +  
DE SOIRES  
DE LEGENDES

NOVELAS

MON COEUR EST PLUS FORT

L'AMOUR SAUVAGE

LES MATCHS LES + CHAUDS,  
LES SERIES LES PLUS FORTES

POUR TOUT REABONNEMENT  
— 15 JOURS —  
**OFFERTS**  
A TOUT CANAL+

92 92  
CANAL+ CONGO



Fédération de Russie

# Le Président Vladimir Poutine sous mandat d'arrêt international émis par la C.p.i

La Chambre préliminaire de la C.p.i (Cour pénale internationale), dont le siège est à La Haye, au Pays-Bas, a provoqué un séisme dans le monde diplomatique, en émettant, vendredi 17 mars 2023, un mandat d'arrêt international contre le Président de l'une des deux superpuissances militaires de la planète, Vladimir Poutine, pour «crime de guerre de déportation illégale d'enfants des territoires occupés d'Ukraine vers la Russie». Les autorités ukrainiennes se réjouissent de la décision de la C.p.i, mais à Moscou, les autorités russes l'ont jugée «nul et de nul effet», tandis que dans les capitales des pays occidentaux, elle est soutenue.

C'est un tournant dans «l'opération militaire spéciale» déclenchée le 24 février 2022, par le Président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, contre l'Ukraine, pour «démilitariser et dénazifier» son voisin qui caresse, depuis l'arrivée au pouvoir, en avril 2019, du Président Volodymyr Zelensky, l'idée d'intégrer l'Otan (Organisation de traité atlantique Nord). Ce qui est une menace aux yeux de Moscou. Mais, l'opération militaire spéciale s'est finalement révélée comme une véritable guerre d'agression consistant à annexer à la Fédération de Russie, pour des raisons historiques, les quatre régions séparatistes et russophones de Zaporijia, Kherson, Lougansk et Donetsk, après la Crimée. La guerre qui, en



Le procureur de la C.p.i.

un an, a déjà fait des dégâts considérables en Ukraine, a occasionné des crimes de guerre dont l'armée russe est rendue responsable. Contre toute attente, la C.p.i a retenu la déportation des enfants ukrainiens en Russie comme crime de guerre

faisant l'objet de poursuites immédiates. Au total, 16.207 enfants auraient été déportés vers la Russie, dont certains avec leurs familles. Le gouvernement russe reconnaît avoir pris des enfants en Ukraine, mais rejette le fait qu'ils auraient été déportés,



Le Président Poutine désormais recherché.

car certains enfants sont adoptés par des familles russes et d'autres placés dans des orphelinats.

«Nous ne pouvons pas permettre que les enfants soient traités comme s'ils étaient un butin de guerre», a déclaré Karim Khan, le procureur britannique de la C.p.i. «Les incidents identifiés par mon bureau comprennent la déportation d'au moins des centaines d'enfants enlevés d'orphelinats et de foyers pour enfants. Beaucoup de ces enfants, selon nous, ont depuis été donnés à l'adoption en Fédération de Rus-

sie», a-t-il poursuivi. Selon lui, «le tribunal a estimé qu'il y a des motifs raisonnables selon lesquels Monsieur Poutine est responsable d'avoir commis les actes directement, conjointement avec d'autres et, ou par l'intermédiaire d'autres», et «pour son incapacité à exercer un contrôle approprié sur les subordonnés civils et militaires qui ont commis les actes ou ont permis leur commission, et qui étaient sous son autorité et son contrôle effectifs, en vertu de la responsabilité de leur supérieur». «Il existe des motifs raisonnables de

croire que M. Poutine et Mme Lvova-Belova portent une responsabilité pénale individuelle», a-t-il précisé.

Moscou a nié ces accusations et qualifié le mandat d'arrêt international émis contre le Président Poutine de «scandaleux». La Fédération de Russie n'est pas un pays membre de la C.p.i et ne peut donc mettre en exécution ses mandats. «La Russie, comme un certain nombre d'États, ne reconnaît pas la compétence de ce tribunal. Par conséquent, du point de vue de la loi, les décisions de ce tribunal sont nulles et non avenues», a réagi le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, qui trouve «scandaleuse et inacceptable», l'idée même d'une éventuelle arrestation du Président Vladimir Poutine. S'il est vrai qu'on est loin d'une interpellation du Président russe, le statut de «personne recherchée» dans lequel la C.p.i l'a placé porte un coup dur à son image. Et quoiqu'il en soit, il faudra au numéro un russe de regarder les pays dans lesquels il va désormais mettre les pieds. Sur le continent où l'on pensait que la C.p.i ne s'acharnait que contre les Chefs d'Etat africains, l'on critique cette décision comme étant un risque de déflagration mondiale, la Russie étant une puissance nucléaire.

Urbain NZABANI

## Revue de la performance du portefeuille de la Banque mondiale au Congo

# «Une gouvernance efficace pour une croissance durable, équitable et inclusive»

Du 13 au 16 mars 2023, la représentation de la Banque mondiale au Congo a organisé, à l'Hôtel Radisson Blue, à Brazzaville, une revue de la performance du portefeuille, couplée à la semaine de partage de connaissances, sous le thème: «Une gouvernance efficace pour une croissance durable, équitable et inclusive». Cette rencontre annuelle avait pour but de présenter une vue d'ensemble du portefeuille de la Banque mondiale en République du Congo et de discuter avec les autorités et les autres parties prenantes, des défis auxquels ce portefeuille est confronté et du suivi spécifique qu'il nécessite.

Ouverts par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, gouverneure de la Banque mondiale au Congo, en présence des membres du gouvernement, de la représentante de la Banque mondiale, Mme Korotoumou Ouattara, les travaux de la revue de la performance du portefeuille de la Banque mondiale ont connu la participation des parlementaires, des experts qui ont élaboré le rapport et des coordonnateurs des différents projets du portefeuille de la Banque mondiale au Congo. Il ressort de cette revue que le portefeuille de la Banque mondiale en République du

Congo est constitué de seize projets en cours d'exécution, dont douze projets nationaux, trois fonds fiduciaires et un projet régional, pour un coût total de 756 millions de dollars (environ 464 milliards de francs Cfa). Les deux journées de travail, placées sous la direction de la représentante de la Banque mondiale, étaient consacrées au partage de connaissances, sur des rapports publiés l'année passée sur la gouvernance, la protection sociale et la santé, animées par les experts de la Banque mondiale. Ces échanges que «pour parvenir à un développement durable, le Congo doit, de toute urgence, fournir des efforts, pour diversifier ses actifs nationaux se



La photo de famille à l'issue du lancement de la revue de la performance de la Banque mondiale au Congo.

concentrant sur des institutions plus fortes, le développement du capital humain et physique et une exploitation plus équilibrée du capital naturel». Mais, les participants n'ont pas aussi accepté toutes les remarques formulées par la Banque mondiale, notamment sur la concurrence, parce qu'au Congo, les étrangers se sentent libres d'investir dans n'importe quel domaine, ce que le Congolais ne peut pas faire ailleurs, surtout dans les pays d'Afrique de l'Ouest.

Pour juguler les effets de la crise économique et impulser une économie plus résiliente, les autorités ont mis

l'accent sur la diversification de l'économie, à travers le P.n.d 2022-2026 (Plan national de développement), approuvé par le parlement au début de l'année 2022. La Banque mondiale compte soutenir le P.n.d à travers ses activités de financement, d'appui technique et de partage de connaissance. Pendant la rencontre, les différents coordonnateurs des projets financés par la Banque mondiale ont, chacun, présenté son projet, afin d'édifier l'assistance sur le travail accompli avec les fonds reçus, avant la partie échange pour mieux comprendre l'utilisation des fonds affectés.

Dans son discours d'ouverture, la ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a rappelé que la fin de l'année 2022 a été marquée par «une reprise de la croissance, après les ravages causés par la pandémie de covid-19 durant deux années successives sur le tissu socio-économique» et par l'octroi, par la Banque mondiale, «d'un appui budgétaire à l'issue de la réalisation, par le gouvernement, des réformes significatives, nonobstant un environnement international et national perturbé par la crise russo-ukrainienne».

Ce que la représentante de la Banque mondiale, Mme Korotoumou Ouattara, a

reconnu, en affirmant que «l'édition 2023 de la revue de la performance du portefeuille couplée à la semaine de partage des connaissances se tient dans un contexte de reprise des activités économiques en République du Congo, à la suite de la pandémie de covid-19 qui a impacté négativement l'ensemble de l'économie congolaise, avec de lourdes répercussions sur la population».

«Le groupe de la Banque mondiale s'apprête à ouvrir une nouvelle page de son histoire et à engager, pour ce faire, une réflexion approfondie en son sein et avec ses partenaires, autour d'une feuille de route pour son évolution. Nous nous réjouissons, aujourd'hui, de pouvoir échanger avec nos membres et partenaires sur nos opérations et nos priorités stratégiques communes», a-t-elle poursuivi. «Nous contribuons ainsi, d'une certaine manière et à notre modeste niveau, à ce processus d'évolution qui permettra au groupe de la Banque mondiale dans son ensemble d'ajuster sa mission fondamentale de lutte contre l'extrême pauvreté et de promotion de la prospérité partagée, pour un développement durable et inclusif, au regard des exigences du monde actuel et des attentes des populations», a-t-elle affirmé.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

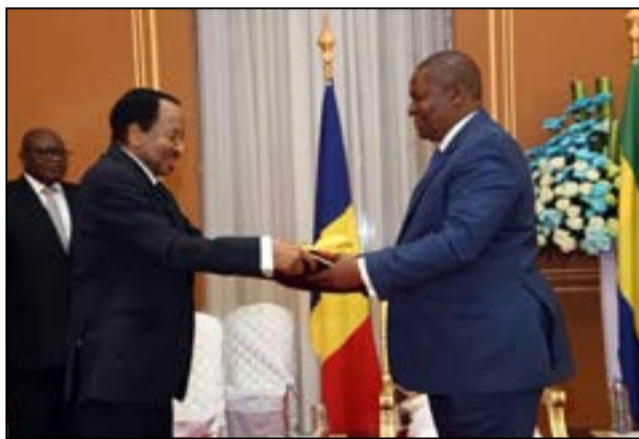


Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Cemac à Yaoundé (Cameroun)

# La réflexion continue sur la réforme de la monnaie commune, le franc Cfa

La 15<sup>ème</sup> session de la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Cemac (Communauté économique et monétaire) s'est tenue vendredi 17 mars 2023, au Palais de l'unité, à Yaoundé (Cameroun), sous le patronage du Président camerounais, Paul Biya, avec la participation de cinq Chefs d'Etat: Faustin-Archange Touadera de Centrafrique, Denis Sassou-Nguesso du Congo, Ali Bongo-Ondimba du Gabon, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo de la Guinée Equatoriale et Mahamat Idriss Deby du Tchad. Au terme de ce sommet, le Centrafricain Faustin-Archange Touadera a succédé à Paul Biya comme Président en exercice de la Cemac. Le sommet n'a pris aucune décision concernant la réforme monétaire et l'utilisation des crypto-monnaies dans la sous-région.

Pour la première fois depuis 2019, après la pandémie de covid-19, les Chefs d'Etat de la Cemac se sont retrouvés en présentiel, pour un sommet dont le dossier important concerne la réforme de la monnaie, le franc Cfa. C'est le Président congolais, Denis Sassou-Nguesso, qui dirige la commission chargée de la réflexion sur le cadre et les conditions d'une nouvelle coopération monétaire avec la France. Les Chefs d'Etat d'Afrique centrale avait pris cette option, lors d'un sommet extraordinaire en 2019, dans la foulée des réformes décidées par leurs pairs de l'U.e.m.o.a (Union économique et monétaire ouest-africaine). «La conférence a reçu le rapport conjoint du gouverneur de la B.e.a.c et du Président de la commission sur la réflexion ouverte sur le cadre et les conditions d'une nouvelle coopération monétaire avec



Le Président Paul Biya, passant le témoin au Président Touadéra.

la France. Elle a suivi l'exposé relatif du gouverneur et lui a prescrit ainsi qu'au président de la commission, d'élargir la réflexion aux ministres en charge des finances et de l'économie et de lui remettre les conclusions conjointes à brève échéance, en planifiant, suivant un échéancier précis, les mesures à prendre à court, moyen et long termes. En outre, elle a

suivi la présentation de l'analyse et perspective de la crypto-monnaie dans la sous-région faite par le gouverneur de la B.e.a.c. La conférence a réaffirmé son attachement aux dispositions de l'article 6 de la convention régissant l'Union monétaire de l'Afrique centrale sur le cours légal et libérateur de la monnaie dans la communauté. Elle a encouragé de la B.e.a.c, en

collaboration avec les autres régulateurs communautaires, à poursuivre les réflexions déjà engagées en élaborer un cadre légal et réglementaire des activités relatives à la gestion des crypto-actifs ainsi qu'à la régulation des fintechs et proposer, le cas échéant, des solutions alternatives crédibles», souligne le communiqué final.

A signaler que ces réformes concernent aussi bien le changement de nom de la monnaie que le retrait progressif des représentants français au sein des organes de décision et de contrôle de la B.e.a.c, la clôture du compte d'opération à la Banque de France et le rapatriement des réserves de change au siège de la Banque centrale. A noter que les Chefs d'Etat ont ordonné la commission de la Cemac de réinstaller l'institution à son siège de Bangui, les conditions de sécurité étant réunies dans la capitale centrafricaine. A l'issue des travaux, le Président camerounais Paul Biya, Président en exercice de la Cemac depuis le 24 mars 2019, a passé le témoin à son homologue centrafricain, Faustin-Archange Touadera, suivant l'ordre alphabétique des pays membres et le prochain sommet se tiendra à Bangui.

Jean-Clotaire DIATOU

## Afrique de l'Ouest

# Dix millions d'enfants vivant dans le Sahel central sont en danger, tandis que l'insécurité persiste

D'après un rapport S.o.s enfants publié, le 17 mars 2023 par l'Unicef, dix millions d'enfants vivant au Burkina-Faso, au Mali et au Niger, soit deux fois plus qu'en 2020, ont besoin, de toute urgence, d'une aide humanitaire, principalement en raison de l'intensification des conflits. Parallèlement, alors que les hostilités entre les groupes armés et les forces de sécurité nationales s'étendent au-delà des frontières, près de quatre millions d'enfants sont menacés dans les pays voisins. «L'année 2022 a été particulièrement violente pour les enfants du Sahel central», a déclaré Marie-Pierre Poirier, directrice régionale de l'Unicef pour l'Afrique de l'Ouest et du centre.



Ecole détruite au Nord du Mali.

Au Burkina-Faso, des données recueillies par les Nations unies ont confirmé que le nombre d'enfants tués au cours des neuf premiers mois de 2022 avait triplé par rapport à la même période en 2021. La plupart de ces enfants ont succombé à des blessures par balles durant des attaques menées contre leurs villages ou ont été victimes d'engins explosifs improvisés ou de restes explosifs de guerre. Les conflits se caractérisent par une violence accrue. Certains

groupes armés, qui opèrent sur de vastes territoires au Burkina-Faso, au Mali et, de plus en plus, au Niger, recourent à des tactiques consistant à bloquer les villes et les villages et à saboter les réseaux d'approvisionnement en eau. D'après des projections récentes, plus de 20 mille personnes vivant dans la zone frontalière entre ces trois pays atteindront, d'ici au mois de juin 2023, un niveau d'insécurité alimentaire qualifié de «catastrophique». Les groupes armés opposés au système éducatif géré par

l'Etat brûlent et pillent systématiquement les établissements scolaires, mais aussi menacent, enlèvent ou exécutent les enseignants. Plus de 8.300 écoles ont fermé leurs portes dans les trois pays, soit parce qu'elles ont été directement prises pour cible et que les enseignants ont fui, soit parce que les parents ont été déplacés ou ont peur d'y envoyer leurs enfants. Plus d'une école sur cinq a fermé au Burkina-Faso et 30% des établissements sco-

laires de la région de Tillabéri au Niger ne fonctionnent plus, en raison des conflits. Les hostilités s'étendent au-delà du Sahel central jusqu'aux régions frontalières situées dans le Nord du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo, où vivent des communautés isolées manquant d'infrastructures et de ressources, et où l'accès des enfants aux services essentiels et à la protection est très limité. La lutte contre la crise qui

## Editorial

### Trêve de tolérance aux anti-valeurs !

Dans la gestion publique, c'est un abécédaire qu'on ne peut jamais atteindre des résultats, si on se montre tolérant aux anti-valeurs. Lutter contre les anti-valeurs ne veut pas non plus dire chasse aux sorcières. Mais, lorsqu'aux yeux de l'opinion, un cadre s'est rendu coupable d'indélicatesse dans la gestion publique, surtout financière, faire profil bas pour laisser passer l'indignation publique et continuer la vie sans rien décider, est à éviter. Car, on ne peut pas à la fois dire qu'on lutte contre les anti-valeurs et qu'on protège en même temps ceux des cadres qui s'y illustrent.

Au regard de l'affaire Figa, il y a lieu de se demander si notre administration publique, avec les cadres qui la dirigent, est d'un niveau de performance à accompagner le développement du pays. Voyez par exemple, on met des fonds pour soutenir le secteur privé, encourager la création des entreprises de façon à stimuler l'emploi et lutter contre le chômage qui affecte des promotions entières de nos jeunes qui sortent du système éducatif, ces fonds finissent par servir les besoins de quelques responsables publics.

Dans le secteur de la communication par exemple, on a créé la Rav (Redevance audiovisuelle) pour soutenir les médias dans la production d'une information de qualité, au nom du soutien de l'Etat à la presse. Mais, les médias ne voient rien et cela fait plus de vingt ans que ça dure. On crée une compagnie aérienne nationale, comme d'autres pays l'ont réussi, elle est précipitée dans la faillite par les appétits gourmands de ses dirigeants. Le Fespam, le festival de musique, n'est plus que l'ombre de lui-même à cause de la mauvaise gestion sur laquelle on a fermé les yeux. On peut comme ça multiplier les exemples qui illustrent la mauvaise gouvernance ou en tout cas le faible niveau de performance de notre administration publique.

Souvenons-nous d'un débat à l'assemblée nationale où un député de la majorité a posé à un ministre la question de savoir ce qu'était devenu le financement d'une route qui n'a jamais été réalisée, alors que les fonds étaient sortis du trésor public. Les jours suivants, c'est à peine si on a fait sentir à l'élu qu'il avait tort de soulever une telle question qui paraissait comme un règlement de comptes à son frère. Mais, qui se soucie de l'Etat qui perd de l'argent, des populations qui sont pénalisées par ces pratiques de gestion qui retardent le développement national?

L'ancien président de la commission anti-corruption a été remercié, parce qu'il avait osé ouvrir une enquête sur une affaire impliquant un membre du gouvernement. Sans doute que l'actuelle commission anti-corruption travaille bien, parce qu'elle se limite à la sensibilisation.

Il est clair que la volonté du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, de développer le pays, de soutenir la jeunesse en mettant en place les conditions de création d'emplois dans le secteur privé est contrariée par les cadres appelés aux hautes responsabilités de gestion publique, qui privilégient leurs intérêts, plutôt que l'intérêt général. Hier, on était scandalisé par la gestion du Fonds de soutien à l'agriculture, une structure mise en place en 2005, au nom de la diversification de l'économie, pour assurer le financement des activités de production agricole, pastorale, halieutique, etc. La mauvaise gestion, par l'octroi de crédits à des cadres qui avaient besoin de construire leurs maisons et financer leur grand train de vie a fini par vouer à l'échec ce travail de financement public de l'agriculture. Sans doute, il faut encore à l'opinion nationale avaler des couleuvres qu'il ne s'est rien passé au Figa, malgré un rapport éloquent du comité de direction sur sa gestion scabreuse. Qui aime bien châtie bien, dit l'adage. Si on aime le pays et qu'on veut le voir se développer, suivant les efforts consentis par ses dirigeants et son peuple, il ne faudrait pas alors cultiver la tolérance envers les anti-valeurs.

L'HORIZON AFRICAIN

frappe le Sahel central demeure, de manière chronique et critique, sous-financée. En 2023, l'organisation a lancé un appel de fonds à hauteur de 473,8 millions de dollars américains, pour financer les interventions humanitaires menées dans le Sahel central et les pays côtiers voisins. Pour faire face à la menace de plus en plus lourde qui pèse sur les enfants du Sahel central, l'Unicef exhorte les gouvernements du Sahel central et des pays côtiers touchés, ainsi que les partenaires techniques et financiers, à augmenter sensiblement les investissements

visant à élargir l'accès aux services sociaux essentiels et à la protection, indispensables pour parvenir à la paix et à la sécurité. Toutes les parties au conflit sont appelées à remplir leurs obligations fondamentales envers les enfants sur les plans moral et légal, en vertu du droit international humanitaire et relatif aux droits humains. Cet engagement suppose de mettre fin aux attaques perpétrées contre les enfants et les services dont ils sont tributaires.

(Extrait communiqué de presse Unicef)



# Les zones économiques spéciales: outils de la diversification économique

**Les objectifs poursuivis par la création d'une zone économique spéciale sont d'attirer des capitaux étrangers industriels d'une part et d'autre part, d'assurer le transfert des technologies. Dans le cas de Maloukou, ce sont des capitaux publics congolais qui ont été engagés pour l'implémentation de son infrastructure productive. Il s'agit, en réalité, d'un site industriel clé en main, que le groupe Asperbras a fourni au Congo. En effet, ce groupe «n'est pas seulement reconnu pour ses usines de fabrication de tubes, de raccords en P.v.c et de rotomoulage, mais également pour son intervention dans les domaines de l'ingénierie industrielle, de la fabrication de panneaux M.d.f, de la gestion et du montage de projets industriels dans différents secteurs, dans la construction et l'intégration de projets immobiliers et dans les secteurs de la production alimentaire, de l'agro-business, de l'exploitation minière et de l'énergie».**

Le groupe Asperbras s'était engagé «à prendre des participations dans les différentes unités à hauteur de 10% au minimum. En outre, il s'engageait «à promouvoir les projets auprès des investisseurs étrangers, notamment brésiliens, en vue de leur participation». Cependant, aucun franc étranger n'a été investi dans cette zone économique et Asperbras n'a pris aucune participation jusqu'à ce jour. Ainsi, l'objectif d'attirer des investissements directs étrangers n'a pas été atteint. Il ne pouvait être atteint, parce que la conception théorique de cette zone était hors économie politique des zones économiques spéciales.

En effet, l'article II du mémorandum entre le groupe Asperbras et le gouvernement congolais stipule que «en cas de besoin, le gouvernement et le groupe Asperbras rechercheront, sur le marché congolais et/ou étranger des ressources supplémentaires nécessaires au bouclage du financement de l'opération», consacrait la déviance théorique en matière de financement des zones économiques spéciales. Le gros du financement devait provenir des investisseurs étrangers, l'Etat couvrant éventuellement les ressources supplémentaires et non l'inverse.

Le second aspect théorique qui préside à la création des zones économiques spéciales est, selon Arthur Lewis, le transfert de la main-d'œuvre du secteur agricole au secteur manufacturé. Cela suppose une forte capacité productive de ce secteur. Dans le cas de la zone de Maloukou, seules quatre usines, sur les quinze construites, fonctionnent, donc, une capacité productive insuffisante pour créer les 2500 emplois directs planifiés. En ce qui concerne le transfert des technologies, il est difficile à évaluer, dans la mesure où toutes les usines installées ne fonctionnent pas et c'est sur le temps qu'il faut mesurer un tel transfert. Enfin, le financement de ces infrastructures étant totalement public, il se pose la question de leur mode de gestion. Deux modalités sont possibles, le partenariat public-privé (P.p.p) ou la concession des usines au secteur privé.



Une usine de fabrication des tuyaux à Maloukou.

En réalité, le groupe Asperbras voulait gérer cette capacité productive dans le cadre des sociétés à capitaux mixtes Etat-Asperbras. Cette dernière faisant défection, l'Etat a opté pour des «sociétés entièrement publiques». Mais, «avec l'assèchement des ressources [du Congo], il n'a pas été possible de créer ces sociétés, ni de constituer le fonds de roulement nécessaire pour la mise en exploitation des usines». Donc, la question du mode de gestion des unités implantées à Maloukou reste entière. Le partenariat public-privé s'applique-t-il dans ce cas de figure?

Il y a lieu de clarifier l'économie politique du principe de partenariat public-privé. Il est né en Angleterre, en 1992, sous le gouvernement du Premier ministre John Major, avec ce que l'on a appelé «Private finance initiative (P.f.i)». Du point de vue britannique, la P.f.i n'est pas un «contrat particulier, mais une politique générale en matière d'acquisition publique. L'une de ses originalités tient au fait qu'elle a constitué une alternative à la privatisation pour les domaines dans lesquels celle-ci n'était pas envisageable. Sa mise en œuvre au Royaume-Uni est indissociable de la nécessité qu'ont eu les pouvoirs publics de se doter d'instruments contractuels de gestion déléguée et de son intégration dans une réforme d'ensemble de la gestion publique». Lorsque la France adopte ce principe, notamment par l'ordonnance du 17 juin 2004, la P.f.i devient partenariat public-privé (P.p.p), contrat par lequel une autorité publique confie à un privé le financement et/ou la gestion des infrastructures de service public. Il importe de

bien insister sur le périmètre du P.p.p et sur ses avantages, par rapport à la gestion publique. La revue de la littérature met en évidence le fait qu'il s'agit d'un moyen de financement des infrastructures pour les missions de service public ou d'intérêt général. Mais, du fait de la baisse de l'aide publique au développement, un nouveau paradigme s'est créé autour du P.p.p pour en faire un nouvel outil de coopération internationale. C'est dans ce cadre que l'on parle de projet «Greenfield», sorte de financement par l'investissement direct étranger (I.d.e), lorsqu'une société transnationale finance des nouveaux projets de développement. Lorsque le financement porte sur des infrastructures existantes, on parle alors de financement «brownfield». Selon la nature de l'investissement réalisé, on distingue cinq types de contrats P.p.p:

- le contrat B.o.t «Build, operate and transfer» (Construction, exploitation et transfert): l'investisseur privé construit, exploite et transfère à l'Etat l'infrastructure;
- le contrat B.o.o.t «Build, own, operate and transfer» (Construction, possession, exploitation et transfert): l'investisseur transfère est propriétaire de l'infrastructure qu'il transfère à l'Etat, à la fin de contrat;
- le contrat D.c.m.f «Design, construct, maintain and finance»: (Conception, construction, maintenance, et financement) dans lequel les biens demeurent la propriété de l'Etat;
- le contrat B.o.o «Build, own and operate» (Construction, possession, et exploitation): dans lequel les biens demeurent la propriété de l'investisseur;



Par Louis Bakabadio

-le contrat D.b.f.o «Design, build, finance and operate» (Conception, construction, financement, et exploitation): l'investisseur récupère son financement soit par les péages, soit par des paiements directs de l'Etat; D'une manière générale, les P.p.p sont devenus un instrument de privatisation. Ainsi, dans le cas des unités de production de la zone industrielle de Maloukou, il y a lieu de clarifier le type de contrat de gestion par le secteur privé. La conception et la construction sont étrangères. Mais, le financement est entièrement public. Dès lors, on ne sait pas qui exploite et selon quelles modalités, conformément aux types de contrats du P.p.p.

A ce jour, la société Eco-Camaco loue deux entrepôts pour l'assemblage des tracteurs. L'usine de fabrication des cuves en plastique est exploitée par la société à capitaux mixtes Hippo-Plastique. Quant à l'usine de fabrication des tôles galvanisées et des câbles électriques, elle a été cédée à la société Getron. En matière de planification opérationnelle, il est curieux de constater que la zone industrielle de Maloukou a été lancée sans qu'il y ait préalablement une connexion électrique avec le réseau national. Les premières usines qui ont commencé la production l'ont été avec des groupes électrogènes. En 2018, le gouvernement a signé un protocole d'accord avec la société Build Africa energy, pour l'électrification et la gestion de cette zone industrielle. Il est prévu la construction de 33 kilomètres de ligne de transport du courant électrique. Enfin, aucune étude n'a prouvé que le Congo avait un avantage comparatif sur l'ensemble des produits que cette zone doit produire, sinon la volonté de produire localement certains biens manufacturés.

Louis BAKABADIO

In «La diversification économique en question», Editions LMI (Janvier 2022). PP 115 à 126. Les références des citations sont à retrouver dans le livre.

## Pa.pe (Parti du peuple)

### Relance des activités du parti et ouverture d'une campagne d'adhésion

Le bureau exécutif national du Pa.pe (Parti du peuple), sous la direction de Jean-Pierre Agnangoye, a organisé, dimanche 19 mars 2023, au C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres), à Brazzaville, la première journée de souvenir en mémoire des membres du parti décédés ces deux dernières années (2021-2023), dont le fondateur et président du parti, Jean-Joseph William Otta, décédé le 1<sup>er</sup> janvier 2022. La cérémonie s'est déroulée en présence de la délégation du M.r (Mouvement républicain) conduite par son président, Destin Gavet, des cadres et militants du parti. Cette rencontre a également tenu lieu de relance des activités du parti, par le démarrage d'une campagne d'adhésion.



Jean Pierre Agnangoye président du Pape (en blanc) avec le secrétaire général (à gauche).



Les membres du bureau exécutif du Pape avec Destin Gavet.

Il y a eu d'abord une messe d'action de grâces, en la Basilique Sainte-Anne, en mémoire des six membres du Pa.pe décédés, à savoir, Jean-Joseph William Otta (président fondateur du parti), Jean-Habib Awassi, Jean-Claude Mikala, Adolph Okouma, Patricia Otta et Gaspard Mouzika. Ensuite, le président du Pa.pe, Jean-Pierre Agnangoye, les cadres et militants du parti se sont retrouvés au C.i.o, pour un moment d'évocation. «Chers patriotes membres du Pa.pe, immortalisons à jamais nos compagnons défunts, en suscitant plus d'adhérents, en restructurant les organes du parti pour le redynamiser et l'engager plus résolument dans le combat politique au niveau national et dans les différents départements, pour que vive le Pa.pe et que triomphe notre devise «liberté-justice-développement», a lancé Jean-Pierre Agnangoye, dans son mot de circonstance.

«Il ne s'agit nullement d'un prolongement ou renouvellement du deuil. C'est plutôt un moment de réflexion, de valorisation des pensées, d'appropriation des actes et vertus légués par nos défunts, pour renouveler notre engagement à poursuivre le combat politique, en nous inspirant de leurs modèles. C'est le moment de renforcer notre solidarité, notre combativité, notre esprit de sacrifice et notre esprit créateur, afin de nous ressaisir et mieux nous organiser, pour combler le vide qu'ils ont laissé», a-t-il affirmé.

«C'est le moment de renforcer le parti, pour qu'il soit capable d'agir solidairement avec les autres forces démocratiques et patriotes, dans le combat pour la restauration de la démocratie et le respect des droits et libertés des citoyens dans notre pays. C'est le moment de réfléchir pour mieux interioriser notre devise: «liberté-justice-développement», a-t-il poursuivi.

Avant de terminer les échanges, les responsables du Pa.pe ont découvert la lettre du président fondateur de leur parti, Jean-Joseph William Otta, adressée le 1<sup>er</sup> mai 2017, à Marine Le Pen et à Monsieur Emmanuel Macron, candidats au deuxième tour de l'élection présidentielle en France, avec copie à M. Jean-Pierre Schostek, maire de Châtillon, à l'époque. Dans cette lettre, l'auteur y dénonce «la collusion de la France avec les intérêts des Chefs d'Etats qui se sont constitués, à l'échelle du continent, en un syndicat de Présidents souvent mal élus». Cette lettre du président fondateur du Pape est devenue un message testamentaire pour les cadres et militants, afin de booster leur engagement politique.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA



39<sup>ème</sup> édition de la Confejes

# La jeunesse, le sport et le loisir, facteurs de relance post-covid-19

**Brazzaville, la capitale congolaise, abrite, du 24 au 29 mars 2023, la 39<sup>ème</sup> conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie (Confejes), avec la participation de 43 délégations venues des pays francophones du monde, autour du ministre en charge de la jeunesse et des sports, Hugues Nguélonzé. Ce dernier a d'ailleurs lancé mardi 21 mars, les travaux du comité de pilotage du projet d'appui à l'intégration de la jeunesse au développement national, appelé «Youth connectt», réalisé en partenariat avec les agences du système des Nations unies. Avec la rencontre de Brazzaville, la jeunesse est à l'honneur et les gouvernements des pays francophones voient dans son dynamisme, un atout pour la relance de leurs économies, après la redoutable pandémie de covid-19 qui a affecté la planète.**

C'est à Ouagadougou (Burkina-Faso) que le choix de Brazzaville avait été fait d'abriter la 39<sup>ème</sup> conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie (Confejes). Dans la capitale congolaise, tout a commencé, mercredi 22 mars, par le symposium international présidé par Mme Louissette-Renée Thobi, secrétaire générale de la Confejes, sous le thème principal de la conférence: «La jeunesse, le sport et le loisir, facteurs de relance post-covid-19 en faveur du développement durable». «Effectivement, après 50 ans d'existence et les leçons apprises de la crise sanitaire, il nous est nécessaire d'engager une réflexion inclusive et approfondie sur l'avenir de la Confejes, à travers une thématique de portée stratégique. Aujourd'hui, il s'impose à la Confejes



Le ministre Hugues Nguélonzé (quatrième à partir de la gauche), après le lancement du comité de pilotage de Youth connectt.



La photo de famille, à l'issue de la cérémonie d'ouverture.

de mettre en œuvre des actions ambitieuses, fédératrices et efficaces si elle veut faire œuvre utile dans les décennies à venir. Vous conviendrez avec moi que l'exercice n'est pas facile, car le présent symposium est unique dans son genre, dans l'histoire de la Confejes. C'est au nom de cette nouvelle vision de la façon dont doit agir la Confejes que j'ai souhaité organiser ce rendez-vous avec l'histoire, sous la formation que vous savez, c'est-à-dire par un dialogue entre les hauts-responsables des ministères, des experts de renom et des chercheurs confirmés. Je suis persuadée que le dialogue entre la politique, l'expertise professionnelle et la science est une stratégie gagnante dans les situations complexes. Ils doivent échanger, se connaître et comprendre», a dit Mme Thobi, dans son mot de circonstance.

Le programme prévoit qu'après le symposium, il y a des réunions qui vont se tenir, notamment celle de la commission administrative et financière et celle des experts. La conférence ministérielle interviendra ensuite.

Luze Ernest BAKALA

## PROPOS D'ÉTAPE

### Virtuelgate

Francesco Goya: «Le sommeil de la raison engendre des monstres». Il en est ainsi, lorsque l'éphémère vit une existence virtuelle sublimée. Parce qu'il se construit un personnage narcissique qui crée ses propres vérités et concourt ainsi à la dislocation du lien social et au dépérissement du jugement juridictionnel. Et, lorsque les institutions de régulation de la société laissent faire ou se taisent, soit par incompétence, soit par complicité ou soit par indifférence, le sommeil de l'arbitrage transforme la rumeur en vérité.

L'espace virtuel est devenu un champ de bataille où les comptes se règlent et se dérèglent allègrement, à coups de déclarations tonitruantes, dont la véracité des faits est difficilement vérifiable par le commun des mortels. Certes, l'accélération formidable des communications avec le virtuel a fait prospérer les lanceurs d'alerte, et c'est une bonne chose. Mais, la prolifération des mots avec le suffixe «gate» sur les réseaux sociaux de fait honneur à personne et ne règle aucun problème sur le plan juridique. Le «virtuelgate» est devenu le générateur des vus dont se lèchent les babines tous les faineurs des coups bas.

Parce qu'il faut bien faire la différence entre lancer une alerte et prendre position ou juger. L'alerte est un signal pour attirer l'attention sur une anomalie, un scandale ou sur des actes répréhensibles ou illégaux, la corruption, la fraude, l'abus de pouvoir par exemple. Elle a pour objectif la mobilisation collective pour la protection de l'intérêt public. Le lanceur d'alerte peut le faire de manière anonyme ou publique. Dans certains pays, il est protégé par une législation spécifique. Mais, en aucun cas, le lanceur d'alerte ne peut s'ériger en juge.

Et que dit le juge? Le pourrissement est mauvais conseiller. A force de rien dire et de ne rien faire face au virtuelgate, on laisse libre cours au lynchage médiatique, qui peut aboutir au lynchage tout court de l'une ou l'autre partie par les fanatiques. C'est vrai que le sage a dit que lorsqu'il y a l'orage, il reste couché, pour ne pas tomber. Mais, «c'est pendant l'orage qu'on connaît le pilote». Alors, que le pilote émerge, parce que le sommeil du pilote engendre des turbulences.

Prométhée

Globalija  
EAU DE BOTTES

NEW LOOK

CERTIFIÉ ISO 22000

VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ!

30-01 / 64 498 12 84 contact@globalija.net www.globalija.net

Globalija  
EAU DE BOTTES

NEW LOOK

CERTIFIÉ ISO 22000

VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ!

30-01 / 64 498 12 84 contact@globalija.net www.globalija.net



# CANAL+

## Y'A PIMENT DANS TELE

**TOUJOURS +**  
DE SOIREEES  
DE LEGENDES

**NOVELAS™**  
VOTRE CŒUR BAT PLUS FORT

**UN AMOUR SAUVAGE**

MOTHER **avendo BRASIL** Frères de sang L'OMBRE DU PASSE

**LES MATCHS LES + CHAUDS,  
LES SERIES LES PLUS FORTES**

**POUR TOUT REABONNEMENT\***  
**— 15 JOURS —**  
**OFFERTS**  
**A TOUT CANAL+**

\* C'EST PUISSANT DÈN \*

**92 92**  
(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE  
SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

**CANAL+ CONGO**

\* Offre valable jusqu'au 31/03/23 pour tout réabonnement à votre formule actuelle. Bénéficiez de la formule TOUT CANAL+. Offre valable pendant 15 jours. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.





## AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AO/0012023/BCI/CG TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AGENCE DE BACONGO (BÂTIMENT R+1) ET ANNEXES.

1. Dans le cadre du renforcement de ses capacités opérationnelles, la Banque Commerciale Internationale, filiale du Groupe Banque Centrale Populaire (BCP), dans son volet investissement (budget exercice 2023), veut utiliser une partie des fonds pour financer et effectuer des paiements éligibles au titre du marché de **Travaux de construction d'un bâtiment (R+1) et annexes, dans la partie Sud de Brazzaville – Arrondissement 1 Makélékélé.**

2. La Banque Commerciale Internationale (BCI) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles répondant aux qualifications requises, pour réaliser les travaux suivants par lots :

- Installation du chantier et travaux préparatoires ;
- Terrassements, fondations, dallage sol et maçonneries d'élévation ;
- Charpente bois et couverture ;
- Faux plafond et cloisons en Placoplatre ;
- Etanchéité et Isolations ;
- Menuiserie aluminium, vitrerie, boiserie et métallerie ;
- Plomberie sanitaire ;
- Climatisation ;
- Revêtements sols et murs ;
- Aménagement extérieur et VRD ;
- Peinture ;
- Électricité :
  - Courant fort ;
  - Courant faible / Réseaux informatique et Téléphone ;
  - Sécurité incendie ;
  - Contrôle d'accès – Alarme Anti-intrusion ;
  - Vidéo surveillance.

Annexe 1 : Cahier des prescriptions techniques Particulières (CCTP) ;

Annexe 2 : Cadre du bordereau de prix unitaires.

Une visite du site sera organisée par la Banque Commerciale Internationale (BCI), en compagnie du Maître d'œuvre. Les frais de la visite sont à la charge du soumissionnaire et non remboursables. Les candidats sont autorisés à soumissionner à la totalité des lots uniquement.

3. Les exigences en matière de qualification sont :
- a. Une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au chantier ;
  - b. La liste du matériel à affecter au chantier ;
  - c. Les attestations certifiées conformes de travaux

similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;

d. La capacité d'accès aux crédits.

(Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au siège de la Banque Commerciale Internationale (BCI), (voir Pôle Ressources et Moyens ; Département Achat au 2ème étage tél : 06 735 93 99 / 06 735 92 57 / 06 735 93 92, sis Avenue Amilcar Cabral, Centre-Ville-Brazzaville, République du Congo, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi à vendredi de 9 heures à 14 heures.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement de 100.000 FCFA.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 17 avril 2023 à 13 heures précises.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre ou de soumission sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de 10.000.000 FCFA dont l'authenticité sera vérifiée par une commission d'expert (toute autre forme ne sera pas acceptée).

8. Les offres seront ouvertes le même jour après dépôt à l'adresse ci-dessus mentionnée à 14 heures, heure locale en présence des représentants des candidats présents.

9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 09 Mars 2023

Le Directeur Général

**André COLLET**



Session budgétaire de la commune de Pointe-Noire

# Transformer le plastique en pavés, pour faire face à certaines urgences

«Valoriser les déchets plastiques», «annihiler la dégradation de l'environnement»... Le Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire consacre près de la moitié de son budget 2023 à l'investissement. Urgences obligent. Que retenir de sa session budgétaire tenue du 23 au février au 4 mars 2023? Beaucoup de choses, vu les douze affaires inscrites à l'ordre du jour. Mais, au centre des discussions menées par les 73 conseillers présents sur 85 (les 12 autres étant excusés), aura figuré en bonne place l'affaire numéro 10 relative à l'examen et l'adoption du budget primitif exercice 2023. Et pour faire face à certaines urgences, les conseillers envisagent «une solution environnementale» axée sur la transformation du plastique en pavés.

Des prévisions estimées en recettes et en dépenses à la somme de 21 milliards 592 millions de francs Cfa. Si le communiqué final lu par Geoffroi Dibakala, deuxième secrétaire du bureau exécutif du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire ne donne pas les détails exhaustifs sur les axes prioritaires d'exécution du budget, l'adoption du projet de programme annuel d'investissement en dit long sur l'orientation que l'assemblée locale entend donner au budget de cette année. Ainsi qu'en témoigne l'examen et l'adoption d'un projet de programme évalué à 10 milliards 283 millions 755 mille 810 francs Cfa, soit la moitié du budget. Une orien-



Une vue des conseillers municipaux pendant la session.

tation en lien étroit avec un contexte des plus suffoquants. En cette petite saison sèche où les pluies se font de plus en plus rares, c'est toute une ville de Pointe-Noire qui se consume sous l'effet brûlant de chaleurs caniculaires qui s'abattent

sur la ville océane. Et pour couronner le tout, les odeurs pestilentielles des ordures non encore enlevées par la société Averda, les embouteillages aggravés par la dégradation des voies goudronnées de la voirie urbaine et les objets plastiques

qui sont devenus les déchets les plus faciles à trouver dans les tas d'immondices (plus de 700 millions de bouteilles en plastique). En tout cas, Pointe-Noire va mal ces derniers temps.

Si la solution au problème de la dégradation des principales voies goudronnées relève du gouvernement, vu la suspension de la taxe de roulage en lien avec l'augmentation des prix des hydrocarbures, la présidente du Conseil départemental et municipal, Mme Evelyne Tchitchele et ses 84 collègues «distingués conseillers» entendent mettre l'accent sur l'investissement, afin de «remédier, dans la mesure du possible, à la kyrielle des problèmes de la ville». Et pour faire face à certaines urgences, ils envisagent «une solution environnementale» axée sur la transformation du plastique en pavés. Il sera ainsi question de «valoriser les déchets et annihiler la dégradation environnementale». Reste à présent l'exécution dudit budget.

John NDINGA-NGOMA

Deuxième anniversaire de la mort de Guy-Brice Parfait Kolélas

# Son parti, l'U.d.h-Yuki, invité à s'attacher aux valeurs républicaines qu'il incarnait

Voici deux ans que disparaissait Guy-Brice Parfait Kolélas, ancien député, ancien ministre, président de l'U.d.h-Yuki et candidat à l'élection présidentielle de mars 2021. A l'occasion de cet anniversaire, le président de la commission d'organisation du congrès, Michel Miayoukou, a demandé une messe d'action de grâces, mardi 21 mars 2023, en l'église Saint-Pierre Claver de Baongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Plusieurs personnalités politiques y ont pris part, comme Joseph Kignoumbi Kia Mboundou, Hellot Matson Mampouya, Clément Mierassa, Destin Gavet, Bonaventure Mbaya, Mbossa Ellah, Pierre Kouwatana, les membres de la commission d'organisation du congrès de l'U.d.h-Yuki et les militants venus nombreux dont une délégation de Kinkala, chef-lieu du Département du Pool où le défunt était député.



Les acteurs politiques pendant la messe en mémoire de Kolélas.

Dans son homélie tirée de l'évangile selon Saint-Jean, le père Gresse Younga a invité les cadres et militants de l'U.d.h-Yuki, le parti créé par Guy-Brice Parfait Kolélas à être sensible aux souffrances des autres. «Ce que nous allons retenir de ce passage biblique, c'est que Jésus a regardé cet homme malade avec pitié. Il nous invite de compatir aux souffrances des autres». «Jésus ne s'arrête pas au simple regard. Il lui pose une question : Que veux-tu que je fasse pour

toi?». Le prêtre a expliqué que «c'est une occasion, pour vous, de vous souvenir des actions de Guy-Brice Parfait Kolélas. L'homme qui a aimé le Congo qu'il a servi», a-t-il affirmé.

«Prions pour le repos de l'âme de Guy-Brice Parfait Kolélas, afin qu'il repose à jamais auprès de Dieu et qu'il vous aide à continuer votre marche, pour le bien-être de tous», a-t-il ajouté. «Au-delà de ce sentiment de chagrin qui nous habite, les œuvres de ce grand homme

continuent de raisonner en nous», a-t-il conclu.

A signaler qu'il y a eu deux cultes d'action de grâces à l'occasion du deuxième anniversaire de la mort de Guy-Brice Parfait Kolélas. En effet, en dehors de la messe célébrée en l'église Saint-Pierre Claver, le premier vice-président et président par intérim de l'U.d.h-Yuki, Pascal Ngouanou, avait convié ses militants à un culte au poste salutiste de Baongo. S'adressant

aux responsables de l'U.d.h-Yuki, après la messe à Saint-Pierre Claver, l'une des personnalités politiques invitées, Clément Mierassa, a appelé les deux parties au dialogue et à l'unité jusqu'au congrès. «Parfait Kolélas ne mérite pas ce que vous faites. A partir d'aujourd'hui, je vous invite à préparer le congrès dans l'unité», a-t-il lancé. Le conseil sera-t-il suivi? Attendons de voir!

Narcisse MAVOUNGOU

In memoriam



Mars 1977 – mars 2023. Il y a 46 ans, une page douloureuse s'ouvrait dans l'histoire Congo. Si la Na-

tion est réconciliée, elle se souviendra, unie, de ses martyrs de l'unité nationale. Or, quand arrive ce douloureux anniversaire pour la Nation, chacun commémore sa figure emblématique: la famille, le P.c.t pensent au Président Marien Ngouabi; l'Eglise catholique au cardinal Emile Biayenda; la famille et les amis au Président Alphonse Massamba-Débat. Le gouvernement ne prend aucune initiative au niveau national. Vive nos trois martyrs! Vive l'unité nationale!

Promotion de la femme

## La première édition de «Mwasi ya lobi» s'est tenue à l'Hôtel Saphir

Le «Women center», Centre d'encadrement et d'éducation des femmes blessées, que dirige la journaliste Mondésire Ikando, a organisé, samedi 18 mars 2023, à l'Hôtel Saphir, à Brazzaville, la première édition de «Mwasi ya lobi», sous le thème «Ta décision d'aujourd'hui détermine ton futur». Les communications et les témoignages ont été faits par des femmes juristes, journalistes, cheffes d'entreprises et des étudiantes. Cet événement rentre dans le cadre du mois de la femme qu'est le mois de mars, après la célébration de la journée internationale des droits des femmes, le mars dernier. Selon la présidente de cette organisation, «la femme a un rôle à jouer aujourd'hui et demain, pour contribuer au développement socio-économique de sa société».



Les participants à la première édition de Mwasi ya lobi

Près d'une cinquantaine de femmes ont suivi les deux panels tirés et organisés par le «Women center», sur le thème principal retenu. Les conférencières ont communiqué sur leurs expériences de femmes au foyer, en entreprise et montré comment leurs décisions ont impacté leur vie, après les avoir prises.

Eduquer, former et lancer les femmes à travers des formations précises, telles sont les missions de «Women center» qui s'est proposé d'œuvrer à la conscientisation des femmes et filles mères, qui ont été blessées, abandonnées par un amant ou abusées par un parent. C'est pour les amener à guérir de ces blessures et à prendre la décision d'avancer, tout en se recentrant sur elles. «Si tu peux faire quelque chose, malgré ce que tu as connu», a lancé Mondésire Ikando.

«J'en appelle à une estime de soi. Les femmes que nous sommes devons agir, pour notre futur, à prendre des décisions qui s'imposent, pour notre vie professionnelle et amoureuse. Ça ne sert pas de se livrer à un homme pour avoir un Iphone, des vêtements de haute gamme et ne pas te préoccuper de l'essentiel», a-t-elle lancé. En tout cas, les participantes sont reparties satisfaites de cette journée et déjà, il y a des attentes pour la prochaine édition.

Ch. FOUCK ZONZEKA



O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme)

# L'engagement de la société civile dans la gouvernance forestière

L'O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme), en partenariat avec la R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme), a organisé, mercredi 15 mars 2023, au siège de l'Observatoire indépendant des forêts, à Brazzaville, un déjeuner de presse, pour informer les journalistes sur l'engagement de la société civile dans les processus de gouvernance forestière en cours dans le pays et sur les résultats du plaidoyer mené par les organisations et les plateformes de la société civile en faveur des processus de gouvernance forestière. La rencontre s'est déroulée sous le patronage de Franck Chardin Aubin Tchibinda, directeur exécutif de l'O.c.d.h, en présence de Franck Loufoua, responsable des programmes à la R.p.d.h.

Pour édifier les participants, dont des représentants des organisations de la société civile et de l'administration forestière, les différentes communications présentées ont porté sur les efforts de la société civile, montrant la contribution et l'analyse de son implication pour améliorer la gouvernance forestière dans notre pays. Ces exposés ont été présentés simultanément par Lilian Barros, représentant de la plateforme pour la gestion durable des forêts, Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, chargée du programme des ressources naturelles et droits des communautés forestières à l'O.c.d.h et Franck Loufoua, représentant la R.p.d.h et l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (I.t.i.e).

Toutes les présentations étaient axées sur le plaidoyer, en faisant ressortir les efforts que les organisations de la société civile ont réalisés, en faisant des plaidoyers sous forme de note



Les membres de la société civile pendant leur communication

de contribution pour mener des actions auprès des pouvoirs publics et des partenaires techniques et financiers. Le débat était orienté sur les recommandations à prendre en compte dans le cadre de la mise en œuvre des processus en cours dans le pays, pour assurer la gouvernance forestière. Dégageant l'intérêt de la préservation du massif forestier du Bassin du Congo, Franck Chardin Aubin Tchibinda, directeur exécutif de l'O.c.d.h, a déclaré ce qui suit: «La conservation du massif forestier du Bassin

du Congo, deuxième poumon écologique du monde après l'Amazonie, mobilise autant d'énergie et de ressources. Les Etats concernés adoptent de plus en plus des mesures visant une meilleure gestion des espaces formant ce massif, dont la République du Congo fait partie. Son économie reposant principalement sur l'exploitation des ressources naturelles et pour lesquelles l'exploitation forestière représente 5% du P.i.b et l'industrie forestière, est pourvoyeuse d'emplois. Vu les enjeux liés à la lutte

contre les changements climatiques, la lutte contre l'exploitation illégale des forêts, ainsi que la conservation des écosystèmes forestiers s'impose. A ce titre, le Congo a opté pour la gestion durable des forêts, notamment à travers l'aménagement forestier, et s'est engagé dans plusieurs processus dont l'objectif est d'améliorer la gouvernance forestière».

Parmi ces processus, il y a l'Accord de partenariat volontaire (A.p.v), l'Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (Flegt), l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (I.t.i.e), le processus Redd+ (Réduction des émissions de gaz à effet de serre résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement, conservation et gestion durable des forêts), l'Initiative des produits agricoles de base durable en Afrique (A.s.c.i), l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (Cafi), et le Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (P.f.b.c). A noter que ce déjeuner de presse a permis de montrer la position de la société civile face à la gestion durable des forêts, donc une valeur ajoutée, de par son dynamisme dans cette question de gouvernance forestière.

Martin BALOUATA-MALEKA

C.c.e.c (Congrès des chefs d'entreprises du Congo)

## La Fédération d'agriculture a installé ses instances dirigeantes à Brazzaville

Dans le but de réduire la dépendance du Congo aux produits alimentaires importés, le C.c.e.c (Congrès des chefs d'entreprises du Congo), une organisation patronale dirigée par Paul Nestor Mouandzibi Ndinga, a mis en place une Fédération d'agriculture, qui a tenu son assemblée générale mercredi 15 mars 2023, à l'Hôtel Saphir, à Brazzaville, pour mettre en place ses instances dirigeantes. A l'issue de ces assises, Djoni Kaba a été élu président du conseil d'administration de ladite fédération, tandis que Philsin Wandza occupe le poste de président du bureau exécutif.



Paul Nestor Mouandzibi Ndinga (au milieu, sans cravate) avec les membres de la Fédération d'agriculture du C.c.e.c.

La Fédération d'agriculture du C.c.e.c (Congrès des chefs d'entreprises du Congo) est une structure à caractère associatif, qui se veut être une interface entre le syndicat patronal, les pouvoirs publics ainsi que les partenaires financiers et technique dans le domaine de l'agriculture.

Le Congo dépend fortement de produits alimentaires importés. Il est impérieux de réfléchir sur les mécanismes à mettre en place, afin de réduire cette dépendance du pays aux importations alimentaires. La crise alimentaire engendrée en grande partie par la guerre en Ukraine est venue brutalement rappeler cette nécessité qui passe par le développement de l'agriculture. Bien qu'un plan de résilience ait été adopté par le gouvernement pour y remédier, la réalité sur le terrain reste bien plus alarmante que de nombreux ménages se plaignent toujours de l'augmentation des prix des denrées de première nécessité dans les marchés.

Dans ce contexte, la Fédération d'agriculture du C.c.e.c entend s'arrimer à la politique nationale d'encourager la production agricole locale, pour limiter l'impact lié aux importations alimentaires. Le rôle de cette fédération est de promouvoir l'action des agriculteurs congolais et les chefs d'entreprises évoluant dans ce secteur, afin de relever la production agricole nationale et réduire ainsi les importations alimentaires, afin de soulager le panier de la ménagère. C'est ce qu'a laissé entendre le président du C.c.e.c dans son mot de circonstance.

L'assemblée générale électorale a débouché par l'élection de Philsin Wandza au poste de président du bureau exécutif et l'installation d'un bureau du conseil d'administration composé de trois membres dont Djoni Kaba qui en assure la présidence. Abordé par la presse, il a déclaré: «Nous allons travailler avec les structures existantes et leurs donner une dynamique d'action. S'il y a une dynamique, il y a moyen de faire un travail de profondeur et de fond». Par ailleurs, il a souligné la nécessité de consommer les produits locaux. «Nous aimerions que dans l'assiette du Congolais, qu'on mange congolais, parce que nous sommes au Congo. Le Congo n'a pas besoin d'importer ce qu'il doit manger. Le Congo doit exporter, parce qu'il peut y en avoir plus, se suffire puis aider les autres», a-t-il déclaré.

De son côté, Paul Nestor Mouandzibi a souligné que son organisation, «dans sa stratégie de veiller à la sécurité alimentaire, a mis en place sa fédération de l'agriculture. C'était important, parce que pendant longtemps, nous avons parlé des marchés publics et, aujourd'hui, nous allons vers la diversification de l'économie devant participer véritablement au développement économique de notre pays par l'agriculture». Notons que le Congrès des chefs d'entreprises du Congo est une organisation patronale membre de la chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville.

Roland KOULOUNGOU

Prisp (Projet des réformes intégrées du secteur public)

# Don de matériels et équipements informatiques aux douanes

Le Prisp (Projet des réformes intégrées du secteur public), financé par la Banque mondiale, a fait don d'un lot d'équipements et de matériels informatiques à l'administration douanière, pour améliorer les conditions de travail dans le but de renforcer ses capacités techniques et opérationnelles, afin d'améliorer la mobilisation des recettes fiscales hors-pétrole. Ce don a été remis, jeudi 16 mars 2023, à la Direction générale des douanes et des droits indirects, à Brazzaville, par Patrick Valéry Alakoua, coordonnateur par intérim du Prisp, et réceptionné par Lambert Ifoko, conseiller fiscal-douanier du ministre de l'économie et des finances, en présence d'Aristide Sidoine Aléba, directeur de la réglementation et du contentieux, représentant le directeur général des douanes, et de quelques cadres douaniers.



Remise de don à l'administration douanière.

Les équipements et matériels informatiques remis sont destinés aux directions départementales des douanes de Pointe-Noire et du Kouilou, pour assurer la modernisation de l'administration des douanes, dans l'application des mesures relatives à l'amélioration de la mobilisation des recettes. Il s'agit de 130 ordinateurs de bureau, 130 packs

office 2019, 130 antivirus, 75 imprimantes laser couleur et des accessoires. Remettant ce don, Patrick Valéry Alakoua a reconnu les efforts menés par le gouvernement pour améliorer la gestion de l'administration des douanes. «Cette remise matérialise la ferme volonté du gouvernement d'accompagner les services douaniers qui sont

les premiers maillons dans la mobilisation des ressources intérieures. Le Prisp est persuadé de la plus-value que ces équipements apporteront dans la mobilisation des recettes douanières».

Réceptionnant le don, Lambert Ifoko, conseiller fiscal et douanier du ministre de l'éco-

nomie et des finances, a rappelé qu'«au niveau de l'Etat, il y a beaucoup de dépenses à engager. C'est pour cette raison qu'il cherche, par tous les moyens, à satisfaire les besoins qui sont exprimés par les administrations. Dans le cas des douanes, le Prisp est déjà intervenu dans plusieurs

domaines. Aujourd'hui, vous avez encore choisi, en 2023, de faire un don à l'administration des douanes. En 2022, les douanes ont réalisé des recettes d'environ 130 milliards de francs Cfa. Cette année, les prévisions vont au-delà de cette somme. Nous avons besoin des efforts de tout le monde, pour atteindre les objectifs qui nous sont assignés. Vous avez fait le bon choix. L'informatique signifie la transparence, pour que partout où l'on travaille, les informations soient connues de tout le monde. Nous sommes rassurés que ceux qui vont bénéficier de cet appui informatique, vont doubler les rendements. L'autre choix judicieux, c'est d'avoir retenu les deux directions départementales, Pointe-Noire et le Kouilou. Au regard des statistiques, ce sont ces départements qui apportent beaucoup de recettes».

M. BALOUATA-MALEKA



Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs

# Vers la revalorisation du site historique du Royaume de Loango, dans le Kouilou

Le ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Mme Lydie Pongault, a reçu en audience, lundi 20 mars 2023, à son cabinet ministériel, à Brazzaville, deux ambassadeurs, François Barateau (France) et Eugene Young (Etats-Unis) et la représentante de l'Unesco, Mme Fatoumata Marega. Reçus ensemble, à leur demande, les trois diplomates ont échangé avec la ministre en charge de la culture et du tourisme, sur «le grand projet sur le Royaume de Loango et la mémoire des esclaves». Il s'agit de la réhabilitation et la revalorisation du site historique situé dans la sous-préfecture de Hinda, dans le Département du Kouilou.

Le site de Loango prend en compte le village de Diosso où se trouve le musée Ma Loango (ancien quartier administratif du royaume), la Baie de Loango, un site historique de la traite négrière et un écosystème côtier, avec ses forts courants marins et ses récifs rocheux. En effet, ce site a été le point d'embarquement de millions d'esclaves africains vers les Amériques. Il y a encore des témoins de ce commerce inhumain qui a conduit à l'un des plus grands génocides de l'humanité à savoir: le grand marché; les trois manguiers; l'arbre pour le rituel de l'oubli et celui du retour. Les vestiges historiques de ce site, qui fait partie intégrante de notre histoire, sont à valoriser. Au sortir de l'audience, François Barateau a confié que «c'est un grand projet dont la ministre nous a exposé les



Les trois diplomates (à gauche) pendant l'audience chez la ministre Lydie Pongault.

grandes lignes et aussi l'ambition qui est grande. Elle nous a fait part de son besoin que nous soyons à ses côtés, pour accompagner ce projet le mieux possible en termes d'expertise scientifique. L'idée étant d'organiser un grand colloque international de haute qualité sur le Royaume

de Loango et la route de l'esclavage, puis de matérialiser cette problématique dans un édifice de la mémoire qui pourrait faire sortir Loango de l'oubli».

De son côté, Eugene Young, a souligné «il y a beaucoup de pays qui ont une histoire commune avec le Congo, no-

tamment le site de Loango. Avec les Etats-Unis, il y a une liaison directe entre Loango et notre histoire. Une grande partie de cette histoire est vraiment tragique. De ce fait, il y a une partie de notre culture aux Etats-Unis qui est africaine, pas seulement pour les Afro-Américains, mais aussi pour tous les Américains».

Interrogée sur le rôle que va jouer l'Unesco dans la valorisation du Royaume Loango, Fatoumata Marega a déclaré, «l'intérêt de l'Unesco là-dessus comme son mandat lui commande est vraiment d'accompagner le Congo dans toute cette réflexion, d'apporter cette expertise technique aux côtés des partenaires bilatéraux et de s'inscrire dans la perspective d'inscription au patrimoine immatériel de l'Unesco».

Signalons que ce site Loango est menacé par des érosions marines dont les effets négatifs sont déjà perceptibles sur toute la baie de Loango et plus particulièrement sur le cimetière historique dont les deux tiers ont été emportés.

Roland KOULOUNGOU

## Lettre de Yakamambu

Mon très cher ami  
Mbulunkwé, mboté!

Au moment où toute la communauté internationale a célébré, le 8 mars, la journée internationale des droits des femmes, nos amis communs, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu, souhaitent aussi à leur tour, une bonne célébration à toutes les femmes et à toutes nos mamans, en leur dédicant le poème du célèbre écrivain guinéen, Camara Laye, qu'ils récitaient «In illo tempore», à l'école primaire:

«Femme noire, femme africaine, O toi ma mère, je pense à toi...

O ma mère, toi qui me portas sur le dos, toi qui m'allaitas, toi qui gouvernas mes

Premiers pas, toi qui la première m'ouvris les yeux aux prodiges de la terre, je pense à toi...

Femme des champs, femme des rivières, femme du grand fleuve, o toi ma mère, je pense à toi...

O ma mère, toi qui essuyais mes larmes, toi qui me réjouissais le cœur, toi qui patiemment supportais mes caprices, comme j'aimerais encore être près de toi, être enfant près de toi!

Femme simple, femme de la résignation, o toi, mère, je pense à toi...

O ma mère, ma pensée toujours se tourne vers toi, la tienne à chaque pas m'accompagne, o ma mère comme j'aimerais encore être dans ta chaleur, être enfant près de toi.

Femme noire, femme africaine, o toi, ma mère, merci; merci pour tout ce que tu fis pour moi, ton fils, si loin si près de toi!»

Bonne fête, Femmes Noires, Femmes Africaines, à vous nos Mamans!

La femme est l'avenir de l'homme. Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

## Musique

### Le showman des années 70, avec son trio Madjesi, s'en est allé

Avec son orchestre Sosoliso, il a conduit le trio d'affiche connu sous le nom Madjesi. Sak Sakoul est décédé, à l'âge de 77 ans, dimanche 19 mars 2023, à Paris, en France où il vivait après sa carrière musicale à Kinshasa. C'était trois artistes



Sinatra, alias Sak Sakoul.

chanteurs, de trois nationalités différentes: Matadidi Mabélé (Angolais), Djeskain (Loko Massengo, Congolais de Brazzaville) et Sinatra, alias Sak Sakoul, qui était de l'ex-Zaïre, actuelle RD Congo. Ce groupe n'a fait que quatre ans (1972-1976), mais il a marqué profondément les jeunes des deux Congo, avec leur danse qui était un mélange de rumba et de soul bidounda-dounda, s'inspirant de la star afro-américaine, James Brown. Paix à son âme!

## Editions Alliance Koongo

# Ramsès Bongolo a primé les poétesses Virginie Ngolo Awé et W. Franck Palmers

En ce mois de mars dédié à la femme, les Editions Alliance Koongo ont organisé, samedi 18 mars 2023, au Sport bar Africa, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, une cérémonie à l'honneur de deux écrivaines, dans le cadre du Prix Plume consolidation des noces, exclusivement décerné aux épouses dont l'époux est le sujet central de l'œuvre. Il s'agit de Virginie Ngolo Awé, avec son recueil de poèmes intitulé: «Une Pierre précieuse sur l'île de Virginie», et Winner Franck Palmers, dans «Sublimité et sacralité des noces», qui est aussi un recueil de poèmes. C'était en présence de divers invités, notamment des férus de la littérature et de l'époux de l'écrivaine Winner, François Franck Palmers.



Les deux récipiendaires encadrées par Pierre Ntsemou et Willy Ngom.

Les deux poétesses ont reçu leurs prix et diplômes d'excellence, des mains de Ramsès Bongolo, directeur des Editions Alliance Koongo, qui les a fortement encouragés, tout en les invitant à persévérer dans l'écriture. La poésie, a rappelé Ramsès Bongolo, «n'a aucune limite, je dirais même qu'elle n'a pour seules limites que celles que le poète s'impose lui-même. Fort heureusement, les Editions Alliance Koongo ont l'honneur d'avoir, dans leur rayon poésie, des artistes comme Virginie Ngo-

lo Awé et Winner Franck Palmers, deux poétesses dont l'imagination débordante n'a aucune limite. En témoigne les titres de leurs ouvrages respectifs primés. Florilège qui célèbre son Diamant d'homme pour Virginie, et véritable roucoulement poétique d'une fidèle nouvelle à l'endroit de son tourtereau pour Winner».

Ravie et émue, Virginie Ngolo Awé s'est dite surprise de recevoir ce prix, qui est pour elle «un encouragement, une motivation». «Et ça me pousse à écrire davantage, pour aller

de l'avant. Je le dédie à mon époux Pierre Ngolo, dont l'ouvrage écrit sur lui m'a permis de l'obtenir. C'est en signe de reconnaissance du vivant de mon époux, pour dire ce que je pense de lui envers moi, de son vivant».

Pour sa part, Winner Franck Palmers a remercié le Seigneur pour avoir fait d'elle ce qu'elle est, pour faire rayonner l'amour autour d'elle. Elle s'est aussi dite reconnais-

sante aux Editions Alliance Koongo qui lui ont octroyé ce prix. «L'autre phase de la cérémonie a permis d'explorer le livre «Sublimité de la sacralité des noces», de Winner Franck Palmers, préfacé par Ramsès Bongolo. Il a été dé-cortiqué par un panel d'écrivains composés d'Anicet Douniama, Bertin Dzangué, Pierre Ntsémou et Willy Gom. «La poétresse nous séduit par son adresse et son habileté à

glisser entre lignes, les pages de son livre-chant, caresse l'être aimé une montagne de compliments tout aussi excitants, exaltants les uns comme les autres.

Dans ce recueil de poèmes, estime Anicet Douniama, «il s'agit de célébrer l'amour, c'est un jumelage de l'amour et de l'écriture, les deux étant des lieux de pouvoir. Cela

est aussi valable pour le livre de Virginie Ngolo Awé». «A chaque fois que la poésie de Winner tombe sous nos yeux, nous constatons davantage la sublimité et l'excellence que porte cette poésie. Elle est constituée des mots bien agencés», a affirmé Willy Gom.

A.-P.M. & M.-M.M.



Livre

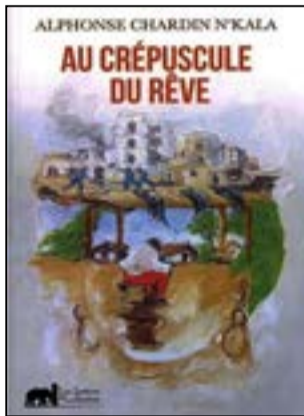
# «Au crépuscule du rêve», un roman d'Alphonse Chardin N'Kala

Professeur certifié des lycées, enseignant de langue française puis journaliste et présentateur de l'émission «Pot aux feux» sur la télévision privée T.p.t (Télévision pour tous) de Pointe-Noire, directeur du Festival international Kimoko et directeur départemental du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire, Alphonse Chardin N'Kala est l'auteur du roman, «Au crépuscule du rêve», publié en avril 2022, aux Editions Les Lettres Mouchetées de Pointe-Noire. D'un style propre à l'écrivain qui lie le récit à la musique des deux rives du Fleuve Congo, depuis Wendo jusqu'à Werrason, sans oublier la musique sacrée et traditionnelle, ce roman est tiré de l'histoire de l'auteur. «Pour certains jeunes, certains refrains ne leur diront rien. Mais pour nous, qui avons été adolescents dans les années 70, ces clins d'œil musicaux réveillent en nous des souvenirs teintés de mélancolie», se souvient-il.

D'un volume de 240 pages, «Au crépuscule du rêve» est un roman qui renvoie à une période où le Congo était animé par l'utopie de bâtir, au cœur de la forêt vierge, une cité radieuse, façon Le Corbusier. Trêve de nostalgie. Gihn Mangana, le personnage principal du roman, «monte à bord d'un camion qui transporte des marchandises et des voyageurs à destination de la ville-capitale, Mouléléké. Il quitte Doumboulou, village où demeurent sa mère et sa fiancée, pour échapper aux menaces de mort de ses deux cousins. Il va découvrir la capitale tant vantée et apprendre à vivre dans l'un des quartiers populaires, chez des parents qui l'hébergent, en attendant de trouver un travail. Gihn Mangana va constater



Alphonse Chardin N'Kala.



La couverture du roman.

que derrière les splendeurs supposées de la ville, se cachent des noirceurs insoupçonnées», renseigne la quatrième des couvertures. L'auteur s'inscrit ici dans l'ancien registre visité par les écrivains d'après les indépendances, avec pour thème de prédilection, l'exode rural,

l'exaltation de l'indépendance. L'écrivain Alphonse Chardin N'Kala, qui met le lecteur dans son contexte, se souvient des conditions de voyage et les détails qui vont dans un style de dialogue entre le principal personnage et les autres.

«Au crépuscule du rêve» est

un exercice littéraire et aussi un travail de mémoire, qui recense les artistes musiciens qui ont marqué cette époque. Pour avoir un texte littéraire de ce genre, il faut en avoir les compétences, parce qu'aucun artiste musicien n'a été oublié. Une méditation sur le temps qui passe et qui marque les mélomanes de la musique.

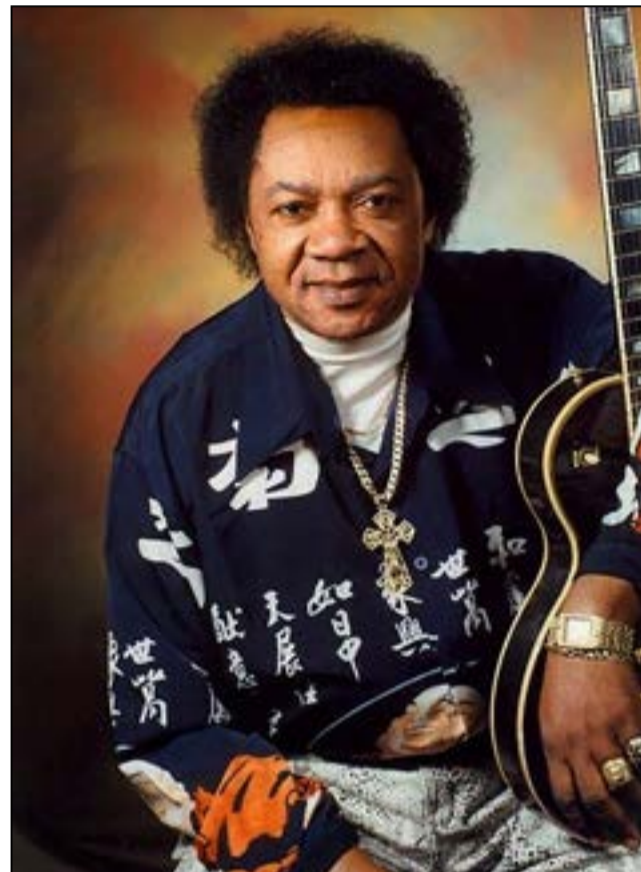
Le roman d'Alphonse Chardin N'kala bouscule les codes en littérature. Boniface Mongo Mboussa en est étonné, même s'il reconnaît que les qualités intellectuelles dont fait montre l'auteur le prédestinait à la publication d'une telle œuvre. Il le sollicite de lui expliquer la genèse de ce livre «j'ai totalement changé l'écriture de ce texte, après avoir lu «Les Chiots» de Vargas Llosa. Il est vrai que j'ai peut-être extrapolé, en utilisant la forme théâtrale, mais la lecture de ce livre m'a inspiré», répondit-il. Comme le dit l'écrivain Boniface Mongo Mboussa, qui a préfacé le livre: «Ses nombreuses activités le prédestinaient à écrire un tel livre».

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Musique

## Le guitariste Lokassa Ya Mbongo, de la RD Congo, nous a quittés

C'est la maison Syllart records, label de musiques africaines et afro-latines basé à Paris, qui a annoncé la triste nouvelle, jeudi 16 février dernier: Lokassa Ya Mbongo, né Denis Lokassa Kasia, guitariste de renom, s'est éteint, mercredi 15 mars 2023, aux États-Unis d'Amérique, à l'âge de 77 ans. Virtuose de la guitare, il a accompagné de grands chanteurs des deux Congo quand il s'était installé à Paris (France), à partir des années 80. C'était un des guitaristes prolifiques de la rumba congolaise et du soukous.



Le guitariste Lokassa Ya Mbongo.

Les mélomanes congolais se souviennent particulièrement du succès de l'album «Journal intime», le tout premier de Pierrette Adams, sorti à Abidjan, en février 1994 et qui connut un grand succès dans le pays. La chanteuse congolaise née à Pointe-Noire ayant lancé sa carrière musicale en Côte d'Ivoire, a témoigné du guitariste, sur sa page Facebook: «Lokassa ya Mbongo nous a quittés. Pour la petite histoire, la chanson «Journal intime» qui m'a fait connaître: il fut l'un des tous premiers musiciens qui m'ont accompagnée, à la guitare rythmique. Le refrain est 4 fois: «Lilé lilé». Il avait proposé plutôt 3 fois et la 4<sup>ème</sup> fois «Lé lilé lilé», et nous avons tous applaudi dans le studio. Il m'a laissé sa touche artistique et m'avait prédit une grande carrière. Même si ce n'est pas le cas, cette chanson a changé ma vie et il en est aussi l'un des artisans. Merci «Ya Papier» comme j'aimais t'appeler. Ton monde musical ne t'oubliera point. Je ne t'oublierai jamais. Va en paix et merci encore», a écrit Pierrette Adams.

Lokassa Ya Mbongo avait déjà travaillé avec des artistes de la rive droite du Fleuve Congo comme Théo Blaise Kounkou et surtout le Ponténégrin Ballou Canta, le fondateur de l'Orchestre Télé-Music, avec qui il va propulser le soukous, avec des artistes comme Aurlus Mabélé, Diblo Dibala et Kanda Bongo Man. Bref, de nombreuses stars de la rumba congolaise ont recouru à ses services pour produire des œuvres à succès. «Je suis dévasté parce qu'on a sillonné le monde pendant près de 15 ans», a confié Ballou Canta, en apprenant le décès de Lokassa Ya Mbongo.

Urbain NZABANI

## 28<sup>ème</sup> édition du Fespaco (Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou)

# Le futur film «Kundu», du jeune cinéaste congolais, Ori Huchi KoZIA, récompensé

La capitale burkinabé, Ouagadougou, a abrité du 25 février au 4 mars 2023, la 28<sup>ème</sup> édition du Fespaco (Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou). Placé sous le thème: «Cinéma d'Afrique et culture de la paix», ce grand rendez-vous du cinéma africain s'est imposé comme un grand marché du cinéma et de l'audiovisuel du continent. Un jeune cinéaste congolais, Ori Huchi KoZIA, y a tenté sa chance, en y participant, à travers son futur film «Kundu», un long métrage produit par la photographe Armel Luyzo Mboumba. Il a reçu le prix Red Sea dans la catégorie «Yennenga post-production». Un prix qui permet de bénéficier des fonds et d'un accompagnement technique dans la production des œuvres cinématographiques et audiovisuels.

C'est une reconnaissance qui comble Ori Huchi KoZIA, lui qui dit être entré dans le septième art par effraction. Cette récompense est venue, une fois de plus, témoigner du talent de nos artistes, malgré le manque de soutien à nos créateurs artistiques et les difficultés auxquelles ils sont confrontés pour promouvoir leurs œuvres.

En ce qui concerne le cinéma et l'audiovisuel, ceux qui parviennent à tourner quelques séquences le font avec les moyens du bord et d'autres sont obligés d'abandonner leurs projets, faute de financements. Une réalité longtemps décriée par les acteurs culturels à la grande indifférence des pouvoirs publics. Ces derniers laissent croire que les affaires politiques ont plus d'intérêt que la culture du pays.

Après Sébastien Kamba et son long-métrage «La Rançon d'une alliance» (1974) et feu Jean-Michel Tshissoukou et son célèbre long-métrage, «La chapelle» (1979), Prix de l'authenticité du Fespaco (1981), le cinéma congolais était comme plongé dans le coma. Ori Huchi KoZIA sera-t-il le cinéaste par qui la résurrection du cinéma congolais peut se faire? Pourquoi pas. Le jeune cinéaste est attendu au tournant. Son long-métrage «Kundu», prévu pour sortir en 2024, est attendu au tournant.

Interrogé par notre confrère du quotidien «Les Dépêches de Brazzaville», la productrice, Armel Luyzo Mboumba, a fait savoir que «Kundu est un bébé qui arrive en douceur. Nous avons du travail sur ce projet, nous allons prendre tout le temps possible,



Le jeune cinéaste congolais, Ori Huchi KoZIA.



Armel Luyzo Mboumba.

pour mûrir ce film, afin qu'il soit un produit capable de concurrencer avec les autres». Tiré du dialecte Kongo, «Kundu» veut dire «sorcellerie» en français. Ce film de

science-fiction entend repositionner notre cinéma sur la scène internationale.

Roland KOULOUNGOU

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76/ 06.879.50.69

E-mail: lhorizonafricain@gmail.com

Visitez notre Site Internet, [www.lhorizonafricain.com](http://www.lhorizonafricain.com), et téléchargez les journaux PDF





Ministère en charge de la jeunesse et des sports

## Vers une loi portant code du sport, pour revitaliser le sport au Congo

**Le conseil des ministres qui s'est tenu le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023, au Palais du peuple, à Brazzaville, sous la très haute autorité du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a adopté un projet de loi portant code du sport, présenté par Hugues Ngouélondélé, ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi.**

Selon le compte-rendu fait par le ministre Thierry Mougalla, le projet de code du sport s'inscrit dans l'objectif de revitalisation du sport dans notre pays, action considérée comme une des priorités du P.n.d (Plan national de développement) 2022-2026. Les activités physiques et sportives sont régies par la loi n°11-2000 du 31 juillet 2000 portant organisation et développement des activités physiques et sportives et la loi n°12-2000 du 31 juillet 2000 portant création d'un fonds national pour la promotion et le développement des activités physiques et sportives. Ces textes, mis en œuvre depuis plus de 20 ans, ont montré leurs faiblesses, notamment du fait de leur inadaptation au regard de l'évolution des pratiques et des méthodes dans le domaine du sport et de l'éducation physique.



Le ministre Hugues Ngouélondélé.

Le projet de code du sport apporte des clarifications sur la mission globale de l'Etat, le niveau d'intervention des collectivités locales et les relations entre les pouvoirs publics et le mouvement sportif, pour une meilleure organisation de la pratique de toutes les disciplines sportives ainsi que l'atteinte d'objectifs de perfor-

mances sportives honorables. Il convient de noter que son élaboration a fait l'objet d'une démarche participative et inclusive, permettant notamment la prise en compte des observations et suggestions du C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais), du Comité national paralympique et même de

grandes institutions sportives internationales telles que le C.i.o (Comité international olympique) ou même la Fifa (Fédération internationale de football association). Les innovations du code des sports en examen sont les suivantes: le développement de l'économie du sport; la création de sous-ligues fédérant les associations sportives scolaires ou universitaires au sein d'une commune ou d'un district et celle de ligues départementales; la prise en compte du statut du sportif de haut niveau et le fixation des avantages afférents; la prise en compte du statut de sportif professionnel et de l'agent sportif, avec la fixation du principe de rémunération; la sécurité sociale des sportifs; le tourisme sportif et les sports de loisirs pratiqués en milieu naturel; la prise en compte de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée aux activités physiques et sportives; l'homologation des équipements sportifs ouverts au public.

Luze Ernest BAKALA

Fecocy (Fédération congolaise de cyclisme)

## Après les tracasseries judiciaires, la petite reine peut reprendre librement la route

**Le président de la Fecocy (Fédération congolaise de cyclisme), Arsène Rufin Bakouétana, est sorti de son mutisme, après avoir été blanchi par la C.c.a.s (Chambre de conciliation et d'arbitrage de sport), après plusieurs audiences sur la plainte adressée contre lui suite à son élection à la tête du bureau exécutif de la Fecocy, lors de l'assemblée générale du 22 novembre 2020. Libéré de cette pesanteur, il peut enfin se consacrer à relancer les activités de la fédération.**

Reçu par la rédaction de L'Horizon Africain, lundi 19 mars 2023, le président de la Fecocy, Arsène Rufin Bakouétana, a rappelé la genèse de son élection à la tête de la fédération, avec tout ce qui s'est passé de long feuilleton judiciaire à la C.c.a.s. Il a rassuré les cyclistes et les mordus du vélo, la petite reine de la route, de la reprise des compétitions officielles dont le Tour du Congo. «J'ai reçu la correspondance de Monsieur le ministre, à travers le directeur de cabinet qui me demande de travailler avec les experts, pour l'organisation du Tour du Congo», a-t-il indiqué. Au sujet de l'équipe nationale de cyclisme, Rufin Arsène Bakouétana a promis de mettre en place une sélection

digne de ce nom. «Je vais rendre notre équipe en phase avec les autres équipes, et qu'elle soit surtout compétitive, car depuis plus d'une décennie, nous n'avions plus eu d'équipe nationale digne de ce nom. Le rendement de l'équipe nationale passée n'est pas bon, car une équipe nationale ne peut être composée de trois frères issus de la même fratrie. Comment se faisait ce classement pendant 8 ans? Les frères Ntsikayas, André, Marc et Roland. Fini ce genre de pratiques! J'ai fait venir un entraîneur burkinabé, M. Kaboré, qui nous a été envoyé par le président de la Fédération de cyclisme du Burkina-Faso, avec pour vocation de relever le niveau de notre équipe nationale», a-t-il dit.



Arsène Rufin Bakouétana.

Concernant le matériel de l'équipe nationale, le président de la Fecocy confie que des efforts sont en train d'être faits. «J'ai effectué un voyage en France, profitant d'une mission de service. Je suis allé également rencontrer les organisations des sports de France, avec pour message: la tradition du cyclisme remonte de la colonisation. Ainsi, j'ai demandé qu'il vole au secours du cyclisme congolais. La France m'a orienté vers le Burkina-Faso et le Cameroun, pour développer une coopération Sud-Sud.

Mais entretemps, j'ai fait un effort personnel de déposer une caution sur 6 vélos de l'équipe nationale. Pourquoi? Je suis parti du Congo avec l'esprit que le matériel de l'équipe nationale est séquestré par mes prédécesseurs, André Ntsikaya et sa clique. Et je ne saurais vous le dire comment il est rentré en possession des vélos de marque La Pierre, qui coûtent excessivement cher, près de 5 millions de francs Cfa l'unité, avec une garantie de 10 ans. Les autorités du sport sont au courant», a-t-il indiqué.

Coupe de la Caf

## Les chances des diabolotins se sont éloignées

Les Congolais de Diables-Noirs auront tout essayé, mais le niveau des compétitions continentales a beaucoup d'exigences. Unique représentant congolais dans une compétition africaine, la Coupe de la Caf (Confédération africaine de football), ils n'ont plus de chance de se qualifier, après le match nul (2-2) concédé au Nigéria, dimanche 19 mars 2023, contre le «River united football club», qu'ils avaient battu au match aller, à Brazzaville (3-0). Ils ont vu leurs chances de qualification s'éloigner. Et même s'ils s'imposent devant Imana, le dimanche 2 avril, au Stade Alphonse Massamba-Débat, ils ne vont pas décrocher la deuxième place.



Diables-Noirs de Brazzaville.

Avec 5 points au classement général, derrière l'Asec Mimosa (Côte d'Ivoire) et le «River united football club» qui tient la première place avec 10 points, Diables-Noirs n'a plus de miracle à faire. Les Congolais terminent la phase de groupe au troisième rang et ne seront pas à la phase finale qui se déroule du 23 avril au 30 juin. Le club n'a plus qu'à remercier son public qui y a cru jusqu'au bout et se préparer plus sérieusement, pour leur prochaine participation. Pour cela, ils feront mieux de lui offrir une victoire contre Imana, à domicile.

Fécovo (Fédération congolaise de volleyball)

## Un stage de formation des entraîneurs niveau 1 prévu à Brazzaville

La Fécovo (Fédération congolaise de volleyball) organise du 26 au 30 mars 2023, en collaboration avec la Fédération internationale, un stage de mise à niveau des entraîneurs, niveau 1, au Gymnase Henri Elende à Brazzaville. Au total 30 entraîneurs dont 27 du Congo et 3 du Cameroun vont prendre part à cette séance de formation de niveau 1.

**Pour m'informer, je fais confiance à L'Horizon Africain. Je m'abonne!**  
Tél.05 543.82.76 /  
06 662.37.39

En ce qui concerne le programme annuel, la compétition phare sera le championnat national. «Je vous avoue que, bien que les soubresauts de la justice m'aient empêché de travailler, aujourd'hui, il n'y a plus rien, la sentence qui courait ne peut plus produire d'effet. La situation est revenue à la normale. C'est Monsieur Bakouétana et son bureau qui sont élus. Nous devons donc travailler. Pour les deux ans qui restent, nous allons

tout donner, afin que la petite reine roule au Congo, avec le championnat national, en mai 2023. J'ai fait le tour du pays pour voir et lancer les entraînements dirigés dans les départements Sud et centre et d'ici là, il y aura la mise en place des ligues», a-t-il conclu. Alors, bon vent à la petite reine de la route, qui, de nouveau fera parler d'elle dans le pays comme par le passé.

Luze Ernest BAKALA